



**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 28 octobre 2025
N. réf : 10.01.02/JL

Préavis N° 15/2025

DEMANDE DE CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES BUDGET 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Lors de la séance du Conseil communal du 12 octobre 2021, votre Conseil a adopté le préavis N° 13/2021 octroyant à la Municipalité des autorisations de dépenses imprévisibles, exceptionnelles et d'urgence pour la législature 2021-2026.

Pour rappel, la Municipalité peut engager des dépenses non prévisibles jusqu'à CHF 30'000.- par cas. Ces dernières doivent ensuite faire l'objet d'un préavis en fin d'année.

Les charges non prévues au budget ont donc été identifiées et sont listées ci-dessous. Ces dernières sont susceptibles de créer des dépassements budgétaires. Bien entendu, les charges qui ne découlent pas de décisions de l'exécutif ne figurent pas dans ce préavis.

2. DÉPENSES NON PRÉVISIBLES

Compte	Désignation	Budget 2025	Complément demandé
1	ADMINISTRATION GENERALE		
1800.3189.610	Cartes CFF	0	
	<i>Oubli lors de l'établissement du budget 2025</i>		2'000
1900.3111.110	Fournitures et Matériel informatique	74'000	
	<i>Logiciel de gestion des procès-verbaux</i>		8'520
2	FINANCES		
2200.3189.210	Dépenses diverses	5'000	
	<i>Enlèvement de véhicules</i>		900
	<i>Participation recours contre la péréquation</i>		1'000
	<i>Intérêts moratoires</i>		1'680

Compte	Désignation	Budget 2025	Complément demandé
3	DOMAINES ET BATIMENTS		
3202.3146.200	Entretien La Ciernaz	3'500	
	Travaux d'entretien		5'500
3203.3146.511	Entretien Rubloz	2'500	
	Divers travaux pour mise aux normes (hotte et enrrouchoir)		10'300
3208.3146.510	Entretien La Verdaz	1'000	
	Travaux dus à des dégâts d'eau		2'250
3250.3528.310	Gestion forestière intercommunale	55'100	
	Subvention versée à la Commune et due au GFPE		16'650
3500.3185.310	Etudes, expertises des bâtiments	15'000	
	Etude extension UAPE		10'000
	Honoraires de l'avocat pour les bâtiments		15'000
3501.3123.310	Chauffage et électricité - Hôtel de Commune	0	
	Electricité janvier à avril 2025		2'600
3501.3141.310	Entretien - Hôtel de Commune	25'000	
	Travaux ascenseur		6'000
	Nettoyages		11'000
	Diverses réparations et remplacement de machines		24'000
3504.3141.310	Entretien - Chalet de la Planche	18'000	
	Remplacement lave-vaisselle		2'700
3505.3141.310	Entretien - Grande salle	12'000	
	Remplacement tablettes des fenêtres		9'000
	Dépanages installations cuisine		2'560
	Nettoyages		1'700
	Remplacement serrure		1'800
3507.3141.310	Entretien - Bâtiment communal	14'500	
	Achat téléviseur salle du conseil communal		12'700
	Réparation de la porte automatique du garage		8'400
3512.3141.100	Entretien - Local containers	100	
	Installation prise pour automate à sacs taxés		530
3513.3141.310	Entretien - Chalet le Foyer	1'000	
	Passerelle téléphonique pour l'ascenseur		1'400
3515.3141.310	Entretien - Local voirie	36'600	
	Entretien porte de la station de lavage		3'400
3516.3141.310	Entretien - Hangar forestier	500	
	Contrôle périodique des installations électriques		550
	Entretien du câble chauffage		720
	Raccordement conteneur GFPE		15'000
4	TRAVAUX		
4110.3185.510	Etudes, expertises et inventaires	109'000	
	Etude vision stratégique communale		30'000
4501.3115.310	Achat conteneurs et divers	3'500	
	Installation et location du distributeur de sacs		4'500
	Achats supplémentaires de sacs		3'500
4501.3141.310	Charges d'exploitation	1'200	
	Honoraires de l'avocat pour l'Ougette		3'500

Compte	Désignation	Budget 2025	Complément demandé
8	SERVICES INDUSTRIELS		
8100.3141.710	Entretien réservoirs	2'000	
	<i>Modification armoire électrique à l'Arête</i>		3'000
8100.3144.710	Entretien réseau d'eau	19'287	
	<i>Réparation d'une pompe</i>		11'000
TOTAL DES DEMANDES COMPLEMENTAIRES			233'360

3. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 06 décembre 2025

Vu le préavis N° 15/2025

Où le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet

Attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **D'approuver** les crédits complémentaires au budget 2025 d'un montant de CHF 233'360.-

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 28 octobre 2025 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 06 décembre 2025.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Frédéric Blum



La Secrétaire :



Janick Lenoir

Délégués municipaux :
- Municipalité